

# Baromètre de l'entrepreneuriat féminin 2023



# Table des matières

---

<b>01 Introduction</b>	<b>3</b>
<b>02 Méthodologie</b>	<b>5</b>
<b>Deux méthodes de collectes de données</b>	6
• Population de référence de l'enquête	6
• Représentativité de l'échantillon de l'enquête	6
<b>03 Résultats</b>	<b>7</b>
<b>Chapitre 1 : L'évolution du nombre d'indépendantes</b>	8
• Les indépendantes représentent une part croissante dans le paysage entrepreneurial bruxellois (et belge)	8
• Le nombre d'indépendantes bruxelloises à titre complémentaire augmente plus rapidement que celui des indépendantes à titre principal	9
• Pour une indépendante cessant son activité, trois l'ont démarrée, assurant dès lors une croissance nette du nombre d'indépendant·e·s bruxellois·es	9
<b>Chapitre 2 : Les revenus des indépendantes</b>	10
• Au-delà de 10.000 euros par an, les indépendants sont proportionnellement plus nombreux à gagner davantage que les indépendantes	10
• 52% des indépendantes à titre principal ont un revenu annuel inférieur à 20.000 euros	11
<b>Chapitre 3 : Le taux de survie des activités des indépendantes</b>	12
<b>Chapitre 4 : Une sous-représentation des indépendantes bruxelloises parmi les femmes belges en âge de travailler</b>	13
<b>Chapitre 5 : La carte d'identité de l'indépendante bruxelloise</b>	14
<b>Chapitre 6 : Résultat de l'enquête de terrain</b>	17
• Pourquoi les indépendantes se lancent ?	17
• Quel est le degré de connaissances entrepreneuriales des indépendantes au moment du lancement de leur activité ?	18
• Quels sont les défis des indépendantes lors de la recherche de financements ?	18
• Est-ce que les indépendant·e·s bruxellois·es jugent utiles les actions de soutien à l'entrepreneuriat féminin ?	20
<b>04 Conclusion : pourquoi et comment soutenir l'entrepreneuriat féminin à Bruxelles ?</b>	<b>22</b>



01

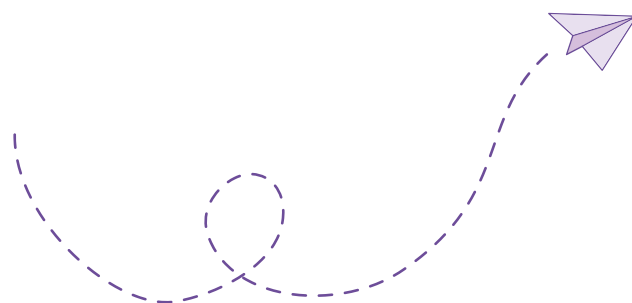
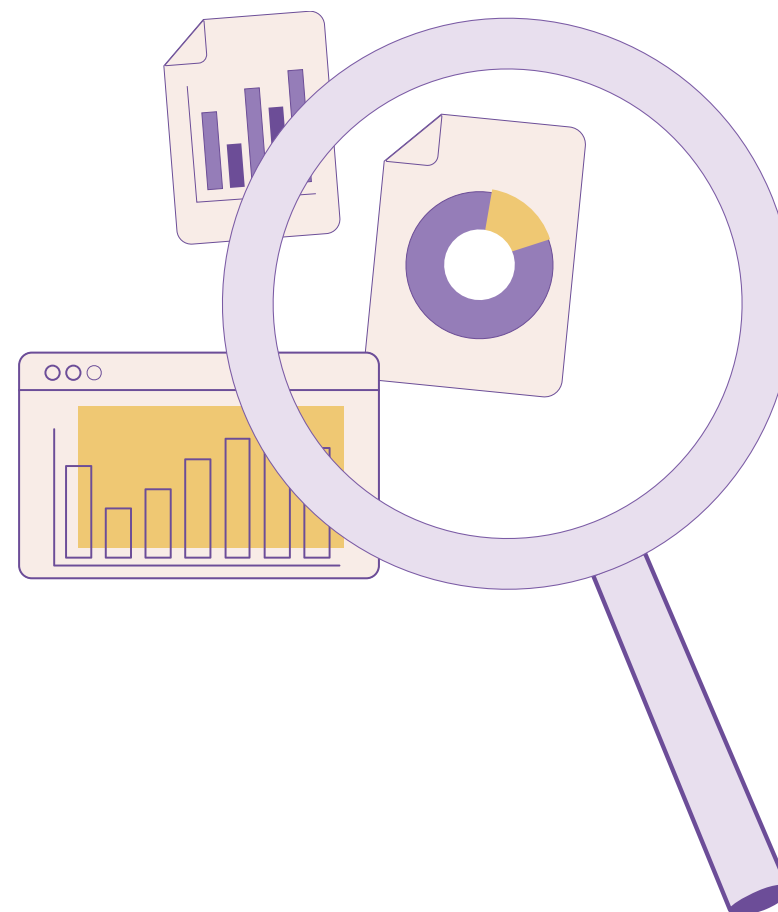
# Introduction

# Contexte d'un baromètre de l'entrepreneuriat féminin bruxellois

Depuis 2017, hub.brussels publie divers études et baromètres en lien avec l'entrepreneuriat féminin. Cette année, le baromètre de l'entrepreneuriat féminin a pour volonté de rassembler les administrations publiques, les structures de financement et d'accompagnement, les réseaux ou cercles d'affaires, ainsi que les décideur-se-s politiques autour d'une vision collective pour soutenir toutes les entrepreneuses bruxelloises.

L'entrepreneuriat féminin à Bruxelles, c'est 30.874<sup>1</sup> indépendantes qui vivent cette aventure au quotidien. **Qui sont-elles ? Comment gèrent-elles leurs entreprises ? Quels sont leurs besoins ?**

Ce sont les trois questions auxquelles nous souhaitons répondre grâce au baromètre de l'entrepreneuriat féminin à Bruxelles, tout en apportant des pistes de réflexion autour de la question suivante : pourquoi et comment soutenir l'entrepreneuriat féminin à Bruxelles ?



<sup>1</sup> Nombre d'indépendantes de moins de 65 ans, Région de Bruxelles-Capitale, 2021. Indépendantes à l'exception des aidantes. Source : INASTI.

# 02

## Méthodologie

L'entrepreneuriat féminin concerne les indépendantes et les entreprises en personne morale (co)fondées et/ou (co)dirigées par des femmes. Pour des raisons méthodologiques, ce sont principalement des données sur les indépendant·e·s basé·e·s à Bruxelles qui ont été collectées et utilisées pour ce baromètre.

# Deux méthodes de collecte de données

La collecte de données a suivi une double approche. En Belgique et à Bruxelles, il existe diverses bases de données sur les indépendant·e·s, le marché du travail et de l'emploi, ainsi que les entreprises. Nous les avons utilisées pour collecter des données provenant de 36 indicateurs préalablement définis. La majorité des données collectées courent de 2018 à 2021. La collecte ayant eu lieu au premier trimestre 2023, les données pour l'année 2022 n'étaient pas encore disponibles.

Les données statistiques récoltées proviennent des sources suivantes :

- Statbel/Eurostat (EFT – enquête sur les forces de travail) pour le marché du travail et de l'emploi
- INASTI et Statbel/Eurostat (EFT – enquête sur les forces de travail) pour les indépendant·e·s
- SPF Economie (Observatoire des PME), Trends Business Information, EIGE, Statbel pour les entreprises.
- Viewstat d'Actiris sur les taux de chômage
- IBSA sur le revenu imposable par habitant

En complément de ces sources, une enquête a été réalisée auprès d'un échantillon de 465 indépendant·e·s bruxellois·es entre novembre et décembre 2022<sup>2</sup>. La durée moyenne des entretiens était de 10 minutes. L'activité ou le siège social devait être impérativement implanté à Bruxelles pour participer à l'enquête.

## Population de référence de l'enquête

Tableau I · Population de référence de l'enquête

Type	Population en nombre <sup>3</sup>	Population en %	Echantillon observé	Population de l'échantillon observé en %
Indépendantes	30.874	28.9%	223	47%
Indépendants	75.832	71.1%	242	52%

## Représentativité de l'échantillon de l'enquête

L'échantillon observé a subi un redressement pour obtenir une représentation de 29% d'indépendantes et 71% d'indépendants répondant au questionnaire.

L'échantillon récolté n'a pas permis d'obtenir une représentativité au niveau des secteurs d'activité et de la localisation. Un redressement sur base de la population de référence pour ces deux critères n'était dès lors pas réalisable.

La marge d'erreur maximale<sup>4</sup> sur l'échantillon observé de 465 unités (N =465) est de  $\pm 4.53\%$ .

<sup>2</sup> La collecte des données pour l'enquête a été réalisée par Dedicated Resources.

<sup>3</sup> Source : Inasti 2021.

<sup>4</sup> C'est-à-dire pour des fréquences observées proches de 50%.

# 03

## Résultats

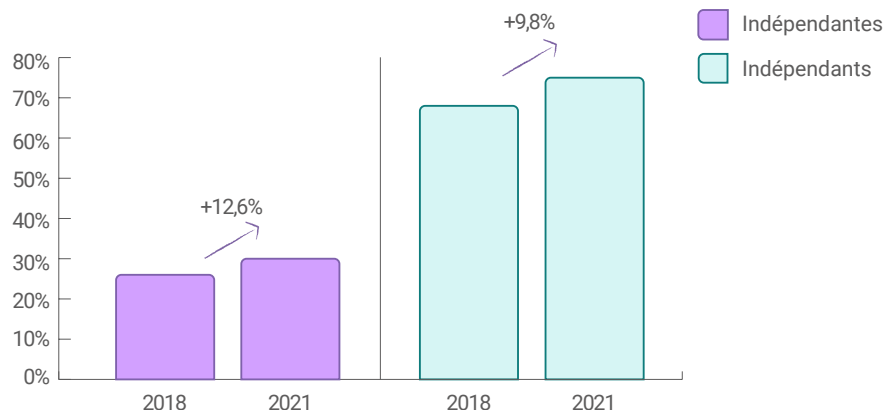
Les six chapitres suivants fournissent des informations issues de la collecte de données qui concernent autant les indépendantes que les indépendants bruxellois·es. Afin de faciliter la compréhension des analyses réalisées, lorsqu'une information est commune aux indépendantes et indépendants, c'est l'écriture inclusive, avec un point médian, qui sera utilisée (par exemple : les indépendant·e·s bruxellois·es ou les indépendant·e·s interrogé·e·s).

L'évolution du nombre d'indépendantes à Bruxelles sera abordée (chapitre 1), avant d'analyser leurs revenus (chapitre 2) et le taux de survie de leurs activités (chapitre 3). Ensuite, un point d'attention relatif à une sous-représentation des indépendantes bruxelloises parmi les femmes belges en âge de travailler sera présentée (chapitre 4), suivi d'une carte d'identité de l'indépendante bruxelloise (chapitre 5). Enfin, les résultats de l'enquête de terrain seront détaillés (chapitre 6).

# Chapitre 1 : **L'évolution** du nombre d'indépendantes<sup>5</sup>

Le nombre d'indépendantes augmente plus rapidement que celui des indépendants à Bruxelles. C'est essentiellement le nombre des indépendantes **à titre complémentaire** qui a enregistré une augmentation plus importante que le nombre d'indépendantes **à titre principal**. L'une des explications de la hausse du nombre d'indépendantes réside dans le fait que, pour une indépendante cessant son activité, trois l'ont démarrée.

**Les indépendantes représentent une part croissante dans le paysage entrepreneurial bruxellois (et belge)**



La part d'indépendantes est de 28.9% à Bruxelles. Cela montre que **la parité n'est pas encore atteinte avec les indépendants** (71.1%), puisque les hommes sont près de 2.5 fois plus nombreux que les femmes à exercer une activité professionnelle sous ce statut.

En revanche, **le nombre d'indépendantes augmente plus rapidement que celui des indépendants** (+ 12.6% contre + 9.8% respectivement).

Dans les deux autres régions du pays, le taux de croissance du nombre d'indépendantes était de +13.8% en Flandre et de +12.3% en Wallonie, soit des taux de croissance plus élevés que pour leurs homologues masculins (respectivement +10.9% en Flandre et +5.7% en Wallonie). Les femmes indépendantes représentent par conséquent une part croissante dans le paysage entrepreneurial belge.

<sup>5</sup> Source : Inasti 2021.



## Le nombre d'indépendantes bruxelloises à titre complémentaire augmente plus rapidement que celui des indépendantes à titre principal

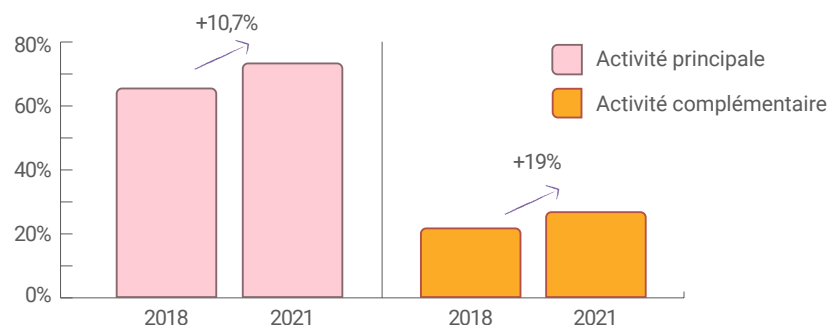


Figure 2 · Répartition des indépendantes âgées de moins de 65 ans, selon l'activité, et évolution (%) du nombre d'indépendantes, Région de Bruxelles-Capitale, 2018 et 2021. Indépendant-e-s à l'exception des aidant-e-s. Source : INASTI.

À Bruxelles, les indépendantes à titre principal (73.1%) sont plus nombreuses que les indépendantes à titre complémentaire (26.7%). Sur la période 2018-2021, toutefois, le nombre d'indépendantes à titre complémentaire a enregistré **une augmentation près de deux fois plus importante** que le nombre d'indépendantes à titre principal (+19.0% contre +10.7%).

Par rapport à leurs homologues masculins, les indépendantes sont relativement plus nombreuses à exercer une activité d'indépendante à titre complémentaire. En effet, c'est un peu plus d'une indépendante sur quatre qui a ce statut, contre près d'un indépendant sur sept..

<sup>6</sup> En 2021, la part des femmes indépendantes représentaient 29.4% du total des indépendant-e-s de moins de 65 ans ayant débuté une activité, et 27.2% de celles et ceux ayant mis fin à leur activité.

## Pour une indépendante cessant son activité, trois l'ont démarrée, assurant dès lors une croissance nette du nombre d'indépendant-e-s bruxellois-es

En 2021, la part des Bruxelloises cessant leur activité d'indépendante<sup>6</sup> par rapport au nombre de Bruxellois-es débutant une activité s'élevait à 33% pour les femmes et 36% pour les hommes. Autrement dit, pour une indépendante cessant son activité, 3 l'ont démarrée, assurant dès lors une croissance nette du nombre d'indépendant-e-s bruxellois-es.

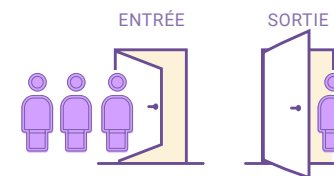


Figure 3 · Répartition des indépendantes âgées de moins de 65 ans (à l'exception des aidantes) débutant et cessant leur activité, Région de Bruxelles-Capitale, 2021. Source : INASTI.

La crise sanitaire du Covid-19 a eu pour effet de diminuer le nombre d'indépendants démarrant une activité ces 3 dernières années (-6,9% entre 2018 et 2021). Les indépendantes, elles, ont continué de créer une nouvelle activité, mais de façon moins importante qu'avant le Covid-19 (+21% entre 2013 et 2018 contre +3% entre 2018 et 2021). Ce qui signifie qu'entre 2018 et 2021, le nombre d'indépendantes débutant une activité a augmenté mais de moins en moins vite, alors que le nombre d'indépendants débutant une activité a baissé.

## Chapitre 2 : Les **revenus** des indépendantes<sup>7</sup>

Globalement, les indépendants bruxellois sont plus nombreux à gagner davantage que les indépendantes bruxelloises. Si l'on se concentre sur la nature de l'activité (à titre complémentaire ou principal), on constate que 52 % des indépendantes à titre principal disposent d'un revenu annuel inférieur à 20.000 euros.

**Au-delà de 10.000 euros par an, les indépendants sont proportionnellement plus nombreux à gagner davantage que les indépendantes**

39,3 % des indépendantes bruxelloises ont un revenu inférieur à 5.000 € par an, soit 10 points de pourcentage de plus que la proportion des indépendants bruxellois disposant d'un tel revenu. Ce pourcentage avoisine les 50 % si l'on intègre la tranche de revenus suivante (5.000 € à 10.000 €). Au-delà d'un revenu annuel de 10.000 €, les proportions sont systématiquement à l'avantage des hommes. Ainsi, environ 30% d'entre eux ont un revenu supérieur à 30.000 € contre 22% des femmes.

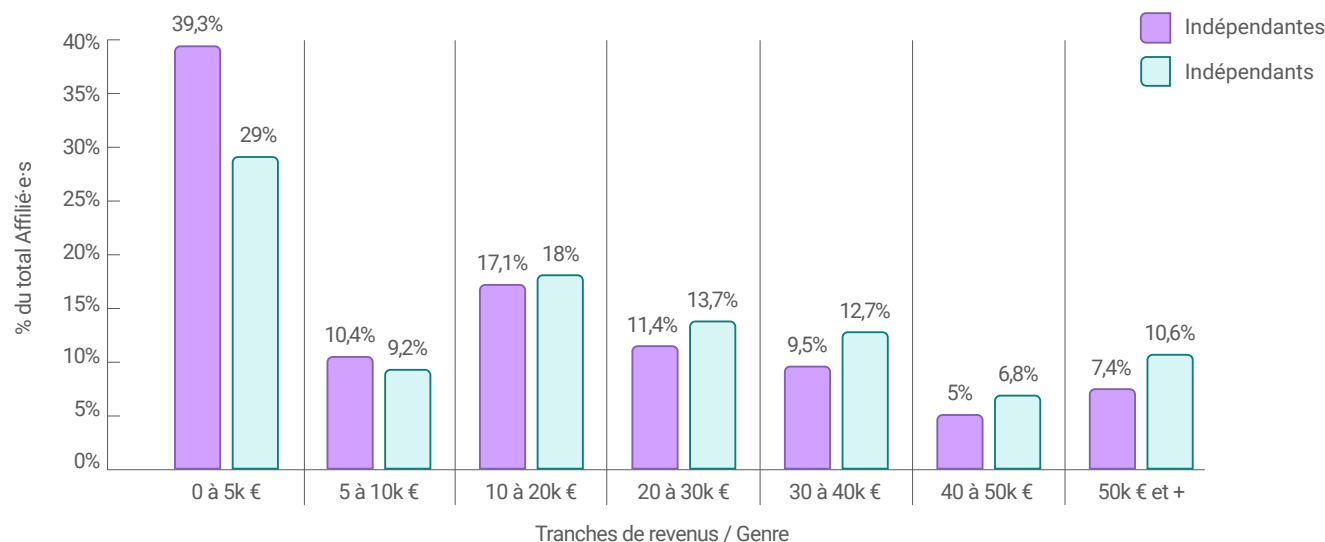


Figure 4 · Répartition des indépendant-e-s bruxellois-es selon le genre et la tranche de revenus (€), 2021. Indépendant-e-s à l'exception des aidant-e-s. Seul le revenu connu est pris en compte. Source : INASTI.

<sup>7</sup> Source : Inasti 2021.

## 52% des indépendantes à titre principal ont un revenu annuel inférieur à 20.000 euros

75.7% des Bruxelloises exerçant **une activité complémentaire** ont un revenu annuel inférieur à 5.000 € (ce résultat est sensiblement identique pour les indépendants en activité complémentaire).

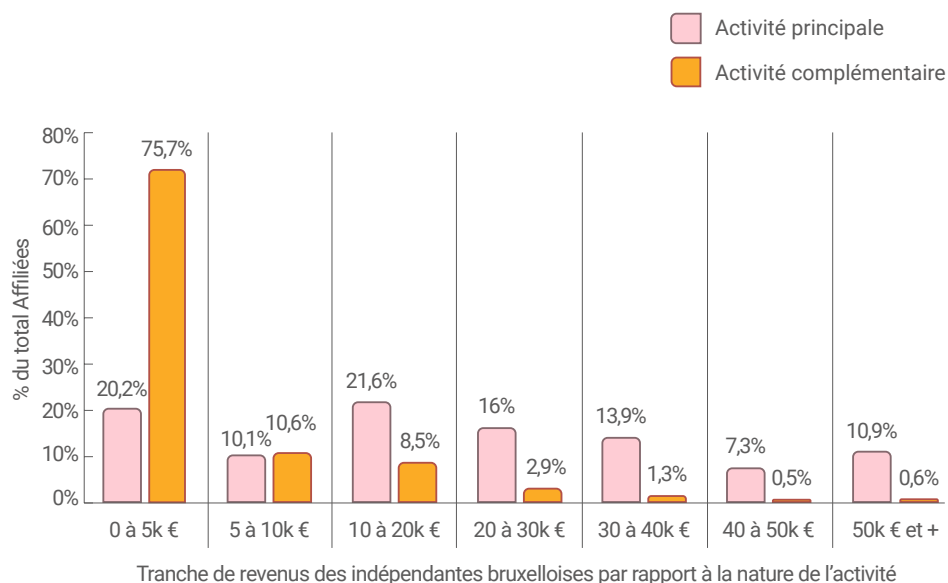


Figure 5 · Répartition des **indépendantes bruxelloises** (à l'exception des aidant.e.s) selon la nature de l'activité et la tranche de revenus (€), 2021. Seul le revenu connu est pris en compte. Source : INASTI.

Ce pourcentage chute à 20.2% pour les Bruxelloises exerçant leur activité **à titre principal** (contre 11% pour les indépendants). Il ressort, toutefois, que 52% des indépendantes à titre principal ont un revenu annuel inférieur à 20.000 euros (ce chiffre concerne 40.3% des indépendants). De ce fait, elles font face à un **risque accru de précarité financière**.

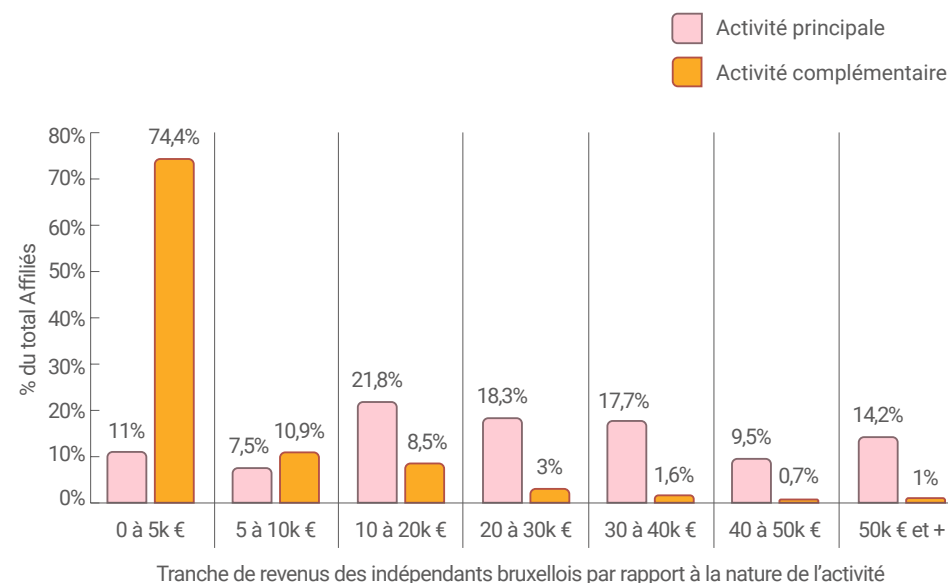


Figure 6 · Répartition des **indépendants bruxellois** (à l'exception des aidant.e.s) selon la nature de l'activité et la tranche de revenus (€), 2021. Seul le revenu connu est pris en compte. Source : INASTI.

# Chapitre 3 : Le **taux de survie** des activités des indépendantes<sup>8</sup>

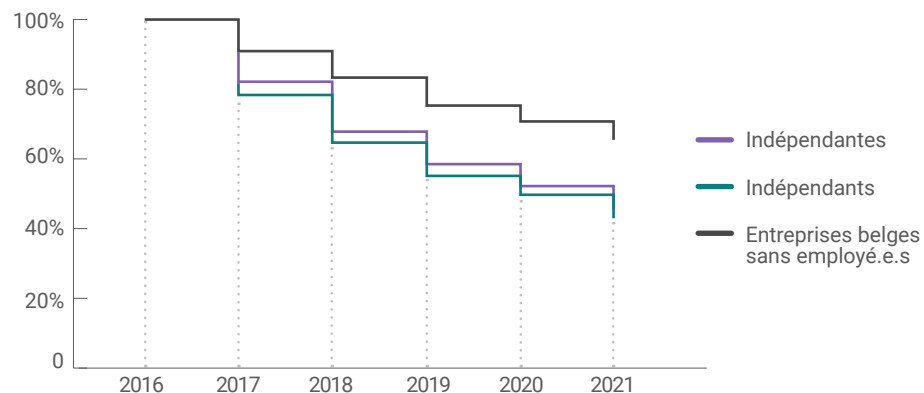


Figure 7 · Taux de survie sur 5 ans des activités des indépendant-e-s en Région de Bruxelles-Capitale, ainsi que des entreprises belges sans employé-e-s, créées en 2016, 2016-2021. Sources : INASTI et STATBEL

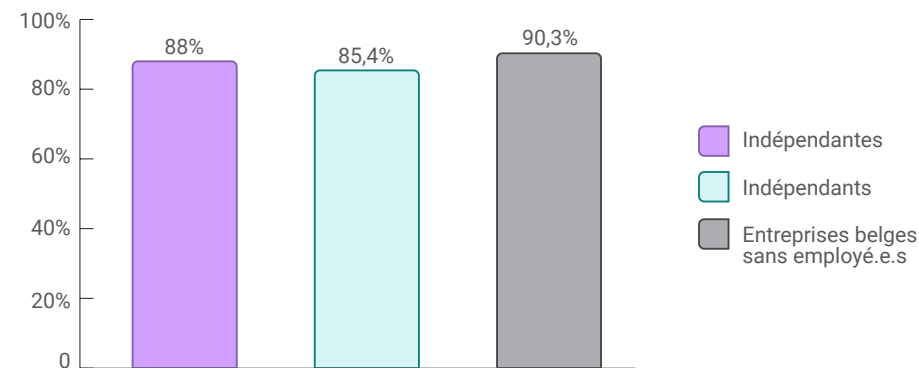


Figure 8 · Taux de survie après un an des activités des indépendant-e-s en Région de Bruxelles-Capitale, ainsi que des entreprises belges sans employé-e-s, créées en 2020, 2020-2021. Sources : INASTI et STATBEL

**Sur 100 activités créées par des indépendantes bruxelloises<sup>9</sup> en 2016, 45 (44,8%) existaient toujours en 2021** (les proportions sont similaires pour les indépendants, avec 43,2% d'activités toujours présentes en 2021 sur les 100 activités créées par des Bruxellois en 2016). **Ce taux est nettement inférieur à celui des entreprises<sup>10 11</sup> belges sans employé-e-s.** En effet, il était de 65,8% pour les entreprises belges sans employé-e-s créées en 2016. On peut y voir un **facteur de fragilité accrue du statut d'indépendant-e.**

**Cette différence s'amorce déjà dès la première année d'existence.** Ainsi en 2021, il ne subsistait que 88% des activités indépendantes démarrées à Bruxelles par des femmes en 2020 (85,4% pour les hommes) contre 90,3% des entreprises belges sans employé-e-s.

<sup>8</sup> Source indépendant-e-s: INASTI et calculs de hub.brussels; source entreprises: STABEL.

<sup>9</sup> Le taux de survie des indépendant-e-s correspond ici à tous les indépendant-e-s de 15 à 64 ans domicilié-e-s en Région de Bruxelles-Capitale, ayant la qualité d'indépendant-e (donc les aidant-e-s sont exclu-e-s) et sans distinction de la forme juridique de l'activité exercée (personne physique/morale).

<sup>10</sup> Sources STATBEL : taux de survie pour toutes les entreprises assujetties à la TVA au niveau belge, sans distinction de forme juridique, faisant partie de la classe "sans employé.e.s".

<sup>11</sup> A noter qu'un-e indépendant-e n'est pas forcément "chef-fe d'entreprise" dans le sens de "gérant-e ou administrateur-trice" mais tout gérant-e ou administrateur-trice d'entreprise doit s'affilier en tant qu'indépendant-e.

# Chapitre 4 : Une **sous-représentation** des indépendantes bruxelloises parmi les femmes belges en âge de travailler<sup>12</sup>

À Bruxelles, parmi la population des femmes en âge de travailler, près de la moitié d'entre elles exercent un emploi (52% de femmes pour 62.7% d'hommes). C'est donc une bruxelloise sur deux qui travaille<sup>13 14</sup>. Et, sur 100 bruxelloises ayant un emploi, seulement 11 (10.5%) sont indépendantes à titre principal (contre 25 pour les hommes). Cette proportion est de 11.1% en Région flamande et 9.7% en Région wallonne.

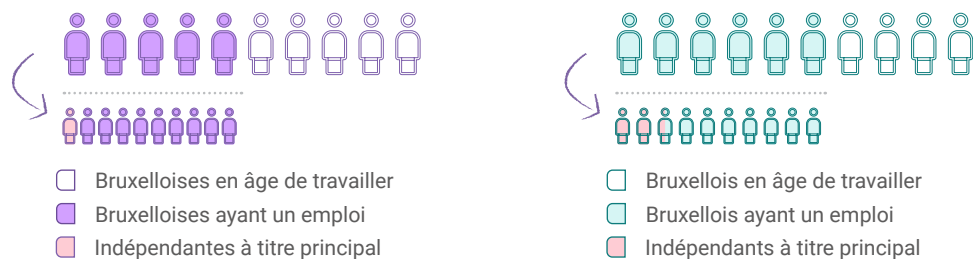


Figure 9 · Part des Bruxellois-es ayant un emploi parmi celles et ceux en âge de travailler et part des indépendant-e-s bruxellois-es à titre principal parmi les Bruxellois-es ayant un emploi, 2021. Source : INASTI

Quelle que soit la région, parmi les personnes âgées entre 15 et 64 ans ayant un emploi ou étant au chômage (soit la population active occupée<sup>15</sup>), les femmes sont proportionnellement nettement moins nombreuses que les hommes à exercer une activité d'indépendante à titre principal. Ainsi, pour une femme indépendante il y a 2.37 hommes indépendants à Bruxelles, 1.76 en Flandre et 1.73 en Wallonie.

À l'échelle nationale, si on se concentre sur les indépendantes à titre principal, toutes régions confondues, pour 100 d'entre elles, 9 sont bruxelloises (64 sont flamandes et 26 sont wallonnes<sup>16</sup>), et pour 100 femmes en âge de travailler (ayant un emploi ou étant au chômage ou inactives) 11 sont bruxelloises (57 sont flamandes et 32 sont wallonnes). Il y a donc une sous-représentation des indépendantes à titre principal bruxelloises par rapport aux femmes bruxelloises en âge de travailler<sup>17</sup>.

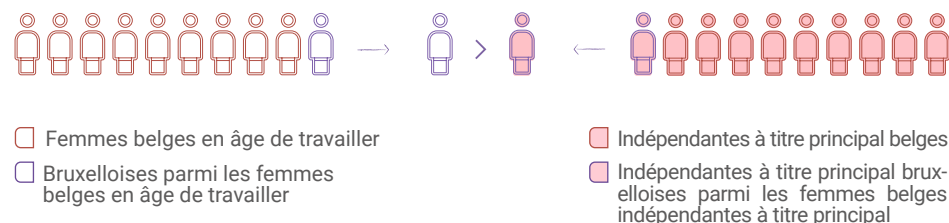


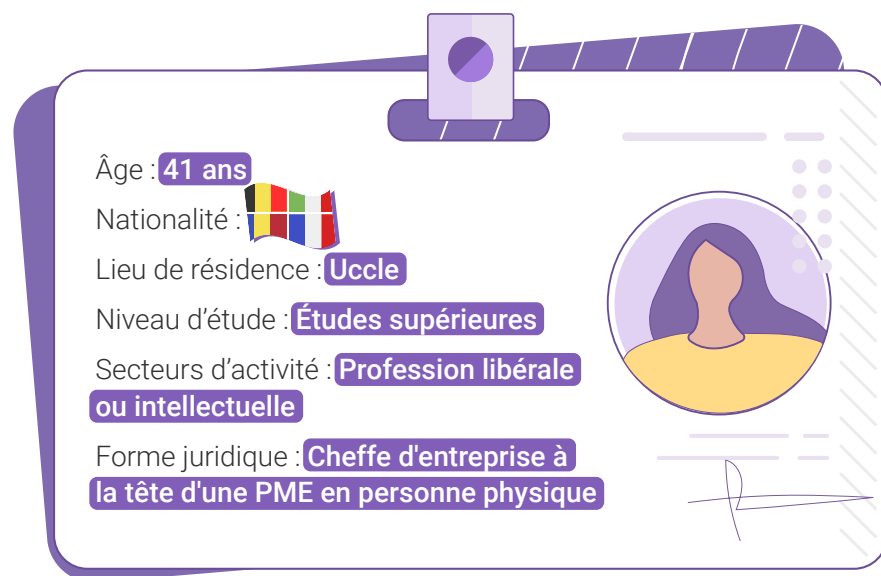
Figure 10 · Part des Bruxelloises ayant un emploi parmi les femmes belges en âge de travailler et part des indépendantes bruxelloises à titre principal parmi les indépendantes belges à titre principal, 2021. Source : INASTI

De surcroît, on remarque que les communes ayant les taux d'indépendantes les plus faibles de la Région de Bruxelles-Capitale, ont également le plus faible revenu moyen par habitant, et disposent des taux de chômage moyen les plus élevés. Inversement, les communes avec les taux d'indépendantes les plus élevés sont celles affichant le revenu moyen par habitant le plus élevé et le taux de chômage moyen le plus faible. **La sous-représentation des indépendantes bruxelloises est dès lors accentuée en cas de faible revenu et/ou de recherche d'emploi.**

<sup>12</sup> Sources : INASTI et Statbel. <sup>13</sup> Taux d'emploi des femmes âgées de 15 à 64 ans selon la région, 2021. Source : Statbel, Enquête sur les forces de travail. <sup>14</sup> En 2021, la différence était de 4 points de pourcentage par rapport à la Région wallonne (56%) et de 15 points de pourcentage par rapport à la Région flamande (67%). Source : Statbel, Enquête sur les forces de travail. <sup>15</sup> La population active occupée ne correspond pas à la population des personnes entre 15 à 64 ans en âge de travailler. Cette dernière englobe les personnes âgées de 15 à 64 ans qui sont soit en emploi (salariés/fonctionnaires/indépendants), soit au chômage (demandeurs d'emploi), soit inactif-ve-s (ni en emploi/ni au chômage : étudiants, pensionnées, personnes au foyer). <sup>16</sup> Les chiffres ont été arrondis afin de faciliter la lecture. Pour 100 indépendantes à titre principal, 9.4% sont bruxelloises, 64.3% sont flamandes et 26.3% sont wallonnes. <sup>17</sup> La tendance s'inverse pour les indépendants à titre principal. En effet, à l'échelle nationale, sur 100 indépendants à titre principal, 13 sont bruxellois (62 sont flamands et 25 sont wallons), et sur 100 hommes en âge de travailler, 11 sont bruxellois (57 sont flamands et 32 sont wallons). Les indépendants à titre principal bruxellois sont donc sur-représentés par rapport aux hommes bruxellois en âge de travailler.

# Chapitre 5 : La **carte d'identité** de l'indépendante bruxelloise

Les chapitres précédents ont donné matière à réfléchir sur certains enjeux liés à l'entrepreneuriat féminin à Bruxelles : **non parité, indicateur de précarité, facteur de fragilité du statut indépendant-e-s et sous-représentation des indépendantes parmi les Bruxelloises en âge de travailler**. Mais une question n'a pas encore été traitée. Qui sont les indépendantes bruxelloises ?



## | Âge : 41 ans<sup>18</sup>

En **moyenne**, les indépendantes bruxelloises ont 41 ans (42 ans pour les indépendants). Mais la **majorité** de celles qui commencent ou mettent fin à une activité ont moins de 35 ans (59.6% des indépendantes débutant une activité ont moins de 35 ans pour 54.7% de celles qui y mettent fin).

## | Nationalité : belge, français, roumain et italien<sup>19</sup>

**Plus d'une indépendante sur trois est de nationalité étrangère à Bruxelles**. En effet, la Région de Bruxelles-Capitale comptait 10.657 femmes indépendantes de nationalité étrangère en 2021, soit proportionnellement 4 à 5 fois plus que les autres régions.

Les indépendantes françaises sont les indépendantes étrangères les plus nombreuses à Bruxelles (26,1%). La Roumanie (17%) et l'Italie (8,1%) sont la deuxième et troisième nationalités étrangères les plus importantes parmi les indépendantes étrangères<sup>20</sup>. Les indépendantes de nationalité brésilienne (+33%), marocaine (+29%) et roumaine (+24%) ont connu la plus grande progression depuis 2018. Contrairement aux indépendantes de nationalité britannique, dont le nombre a diminué de 25%, très certainement en raison du Brexit.

## | Lieu de résidence : Uccle<sup>21</sup>

La commune de **Molenbeek-Saint-Jean** présente le taux d'indépendantes le plus faible de Bruxelles (3.9%). **Woluwe-Saint-Pierre, Watermael-Boitsfort et Uccle** se démarquent de leur côté par les taux les plus élevés, supérieurs à 10%.

<sup>18</sup> Source : INASTI.

<sup>19</sup> Source : INASTI.

<sup>20</sup> L'ensemble ne concerne que les indépendantes étrangères. Si on inclut les indépendantes belges, les indépendantes françaises représentent 9%, celles provenant de Roumanie 5.9% et d'Italie 2.8%.

<sup>21</sup> Source : INASTI, Statbel, et calculs hub.brussels.

## Niveau d'étude : Études supérieures<sup>22</sup>

En Belgique, deux indépendantes à titre principal sur trois sont titulaires d'un diplôme du supérieur.

Les femmes indépendantes à titre principal sont relativement plus nombreuses que les hommes indépendants à avoir un diplôme du supérieur (67.2% vs 53.8%). Alors que les proportions s'inversent pour les diplômes du secondaire inférieur (4.3% vs 12.1%) et supérieur (28.5% vs 34.1%) où les indépendants sont plus nombreux.

Tableau II · Part des indépendant·e·s à titre principal (à l'exception des aidant·e·s) selon le niveau d'étude maximum atteint, Q4-2021. Source : Eurostat, EFT.

Niveau d'étude maximum	Indépendantes	Indépendants
Secondaire inférieur	4.3%	12.1%
Secondaire supérieur	28.5%	34.1%
Études supérieures	67.2%	53.8%

## Secteurs d'activité<sup>23</sup> : Profession libérale ou intellectuelle, les branches du commerce soit le secteur de l'HoReCa, des divertissements, de la banque et des assurances

La répartition sectorielle des indépendantes n'a pas connu de grande évolution depuis 2018.

Plus de la moitié des indépendantes bruxelloises exercent une profession libérale ou intellectuelle (58.0 % en 2021, +1.6 point de pourcentage par rapport à 2018). La part de ce secteur est en augmentation en ce qui concerne les créations de nouvelles activités (+10.5 points entre 2018 et 2021), au détriment du secteur du commerce (22.3% en 2021, -1.7 point de pourcentage par rapport à 2018) qui reste le second secteur d'activité des indépendantes. Ce secteur ne représente plus que 21.1% des nouvelles activités en 2021 contre 28% en 2018.

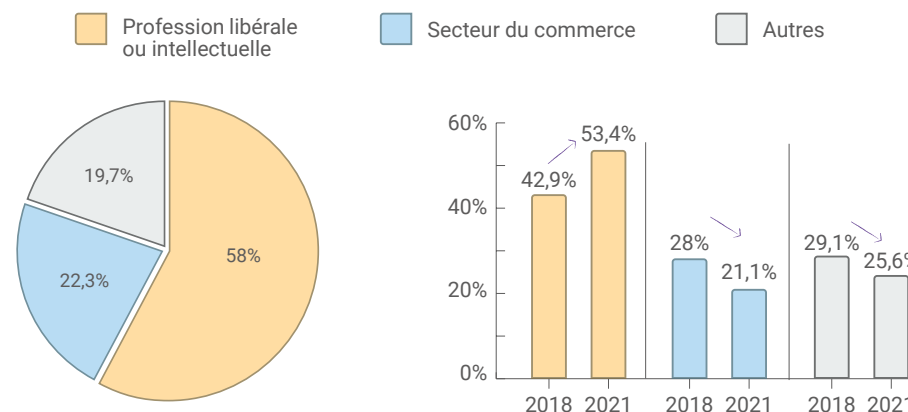


Figure 11 · Répartition des indépendantes, âgées de moins de 65 ans, selon le secteur d'activité (à l'exception des aidant·e·s) 2021. Source : INASTI.

Figure 12 · Répartition des femmes débutant une activité indépendante (à l'exception des aidant·e·s) selon le secteur d'activité, Région de Bruxelles-Capitale, 2018-2021. Source : INASTI.

<sup>22</sup> Part des indépendant·e·s à titre principal âgé·e·s de 15 à 74 ans titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur, selon le genre, Belgique, Q4-2021. Indépendant·e·s à l'exception des aidant·e·s. Source : Eurostat, EFT.

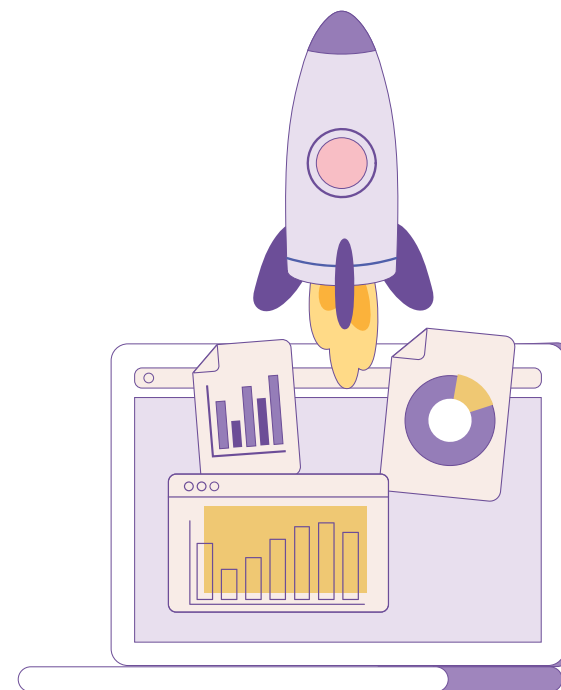
<sup>23</sup> Source: branche d'activités selon l'INASTI.

**Forme juridique des PME administrées par des femmes<sup>24</sup> :  
58% des cheffes d'entreprises<sup>25</sup> se trouvent à la tête d'une  
PME en personne physique.**

En 2021, la part des PME bruxelloises administrées par des femmes était de 20.6%, contre 67.3% pour les hommes et 12.1% pour les mixtes.

Toutefois, le nombre de PME administrées par des femmes croît plus rapidement que le nombre de PME administrées par les deux autres catégories (+13.7% de PME administrées par des femmes de plus qu'en 2018 contre +4.9% pour les hommes).

Les PME administrées par des femmes prennent majoritairement la forme d'une PME en personne physique (58.1% des formes juridiques). Alors que les PME administrées par des hommes sont majoritairement sous la forme d'une SPRL/SRL (54.1%), et celles avec des administrateurs·trices mixtes prennent le plus souvent la forme d'une personne morale autre que SPRL/SRL (58.6%).



<sup>24</sup> Source : Observatoire des PME (SPF Economie).

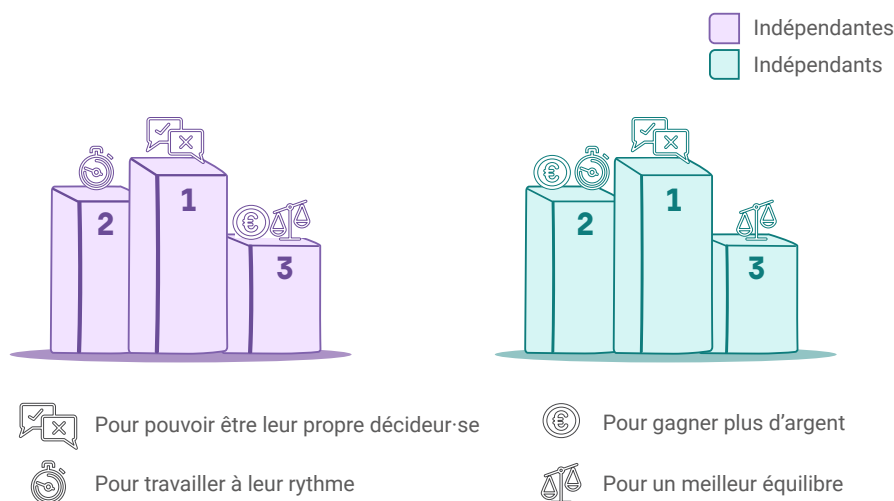
<sup>25</sup> Le terme « cheffes d'entreprises » regroupe les gérantes et les administratrices.



# Chapitre 6 : Résultat de l'enquête de terrain

Ce dernier chapitre donne la parole aux indépendant·e·s afin de connaître leur vécu, plus précisément leurs motivations à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, et leur degré de connaissances au moment du lancement de leur activité. Parce que le financement est le principal enjeu des entrepreneurs et des entrepreneuses nous avons également souhaité comprendre leurs défis en phase de recherche de financements. Enfin, nous avons voulu saisir leurs ressentis concernant les actions de soutien à l'entrepreneuriat féminin.

## Pourquoi les indépendantes se lancent ?



Parmi les 465 indépendant·e·s interrogé·e·s, la plupart affirment s'être lancé·e·s pour pouvoir être **leur propre décideur·se** (35% des hommes et 29% des femmes).

En seconde position, les indépendants sont plus nombreux à motiver leur décision par l'envie de **travailler à leur rythme au quotidien** (29%) et **gagner plus d'argent** (29%), alors que les indépendantes ont émis seulement l'envie de travailler à leur rythme au quotidien (24%) à la deuxième position.

À la troisième position, les indépendantes souhaitent se lancer **pour gagner plus d'argent** (20%) et assurer **un meilleur équilibre entre la vie personnelle et professionnelle** (20%). Cette dernière motivation est également à la troisième position pour les indépendants (20%).

C'est dès lors la recherche d'autonomie, d'indépendance et de flexibilité qui motivent tous·tes les indépendant·e·s bruxellois·es interrogé·e·s à lancer leur activité.

Figure 13 · Les principales motivations des indépendant·e·s pour la création d'une activité.

## Quel est le degré de connaissances entrepreneuriales des indépendantes au moment du lancement de leur activité ?

Les indépendant·e·s sondé·e·s estiment avoir un niveau de connaissances moyen (5.9/10) dans les divers domaines nécessaires pour entreprendre.

Il ressort de notre enquête que les indépendants n'ont pas exprimé avoir une difficulté en particulier, et se sentent globalement à l'aise dans le lancement de leur activité. En effet, les indépendants déclarent avoir moins de difficultés dans le lancement de leur activité entrepreneuriale que les femmes indépendantes (ils se donnent une note de 6.1/10 contre 5.3/10 pour les indépendantes).



Les indépendantes sondées rencontrent plus de difficultés pour les différentes étapes de la création d'une entreprise, et plus particulièrement ; comparé aux indépendants, pour la création d'un business plan et la mise en place de la production de produits.



Lors du lancement de leur projet, les indépendantes affirment disposer de moins de compétences entrepreneuriales.



Par ailleurs, ces dernières ont affirmé que les mesures d'accompagnement de la Région bruxelloise sont le deuxième domaine de connaissance qu'elles maîtrisent le moins, après les aides et subsides du fédéral et/ou des régions, et les possibilités de financements.

## Quels sont les défis des indépendantes lors de la recherche de financements ?

Les indépendantes sont peu conseillées dans la recherche de financements



Lors de la recherche de financements, les deux sources de conseils principalement utilisées par les indépendant·e·s interrogé·e·s sont : **un·e comptable et l'entourage.**

Toutefois, les indépendantes sont plus de deux fois plus nombreuses que les hommes à déclarer ne pas être conseillées dans leur recherche de financements. Elles sont également moins nombreuses à déclarer avoir recours à un·e coach en création d'entreprise. Elles ont donc moins de contacts avec des expert·e·s en financement.

## Les indépendantes ont une connaissance partielle de sources de financements existantes



L'une des sources de financements la plus connue et/ou utilisée est la même pour les indépendant·e·s sondé·e·s: le **prêt** ou le **crédit bancaire**.

D'après, les indépendantes interrogées qui ont fait face à un refus de financement, les trois principales raisons de refus sont que :



Les **garanties** ont été jugées insuffisantes



Elles ne rentraient pas dans les **conditions d'octroi**



Les **capacités de remboursement** étaient jugées insuffisantes

Ce qui explique que les deux autres sources de financement les plus connues et/ou utilisées par les indépendantes sondées soient :



**L'apport personnel**



**Le love money**  
(financement provenant de la famille ou d'un.e proche).

L'existence d'un capital économique peut donc faciliter le lancement et le développement de son activité entrepreneuriale. Toutefois, à Bruxelles, 52% des indépendantes à titre principal ont un revenu inférieur à 20.000 euros par an. Elles se trouvent, alors, face à un risque de précarité financière accru pouvant être une des raisons justifiant le refus de financement<sup>26</sup>.

Pourtant, il existe d'autres sources de financements qui ne demandent pas de capital économique au départ. Mais elles sont moins connues et/ou utilisées par les indépendantes interrogées.

La source la moins connue et/ou utilisée chez les indépendantes est le fonds d'investissement. Les deux autres sources de financements peu utilisées par les indépendantes sont le microcrédit et les subsides publics.



**Fonds d'investissement**



**Microcrédit**



**Subsides publics**

<sup>26</sup> Voir le chapitre « Revenu des indépendantes », section « Un risque de précarité accrue chez les indépendantes à titre principal : 50% d'entre elles ont un revenu annuel inférieur à 20.000 euros ».

## Est-ce que les indépendant·e·s bruxellois·es jugent utiles les actions de soutien à l'entrepreneuriat féminin ?

Huit indépendant·e·s interrogé·e·s sur dix trouvent utiles les actions spécifiques à l'entrepreneuriat féminin. Plus spécifiquement :



Les réseaux/cercles d'affaires dédiés aux femmes



Les coopératives d'activités.

### Les réseaux/cercles d'affaires dédiés aux femmes permettent une plus grande solidarité

Les indépendantes interrogées ont indiqué être moins présentes dans les cercles et/ou réseaux d'affaires (mixtes ou féminins). En effet, 13% des indépendants déclarent ne pas être membres d'un réseau/cercle alors que 25% des indépendantes interrogées déclarent ne faire partie d'aucun réseau/cercle, qu'il soit mixte ou féminin.

Cependant, elles sont plus nombreuses à déclarer faire partie d'un réseau/cercle d'affaires lorsqu'il s'agit d'un réseau féminin (22% d'entre elles sont dans un réseau/cercle d'affaires non mixte alors que les indépendants sont 19%). La principale raison invoquée par les indépendantes est une plus grande solidarité entre les membres.

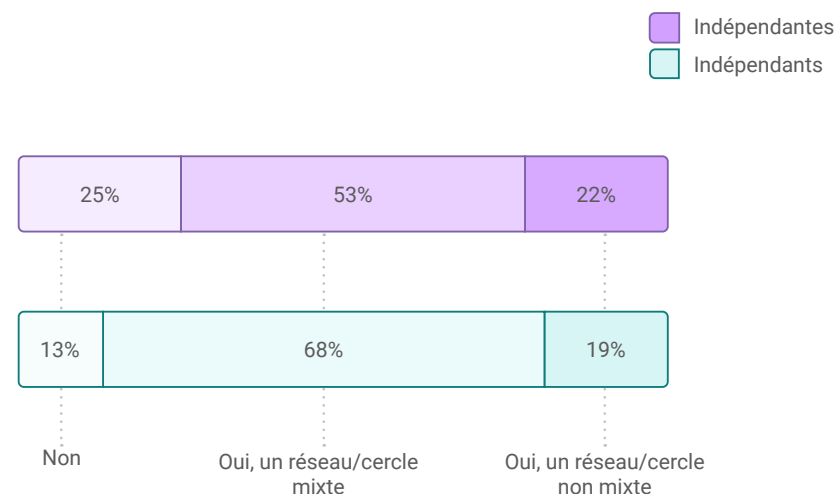


Figure 14 · La répartition des indépendant·e·s membres et non-membres d'un réseau ou cercle d'affaires

## Étude de cas des coopératives d'activités JobYourself: un cadre structuré et sécurisé pour les chercheuses d'emplois

En 2021, le Conseil bruxellois de l'égalité entre les femmes et les hommes<sup>27</sup> avait constaté que les coopératives d'activités faisaient partie des « facteurs de protection potentiels » pour les entrepreneuses.

Les coopératives d'activités sont **un des dispositifs<sup>28</sup> d'aide au lancement pour les chercheur-se-s d'emploi permettant de stabiliser leurs activités avant de se lancer à titre principal.**

À la suite des résultats de l'enquête de terrain, énoncés ci-dessus, nous avons souhaité mieux comprendre l'interaction entre les coopératives d'activités et les (candidates) entrepreneuses. Les données suivantes proviennent de l'accompagnement fourni par les coopératives d'activités bruxelloises JobYourself coop et Baticrea entre 2017 et 2022.

En 2022, 353 femmes ont été accompagnées par JobYourself en **phase de préparation de projet**, soit une hausse de +152.1% entre 2017 et 2022 (pour 192 hommes, +76.1% sur la même période), et 116 femmes en **phase de test<sup>29</sup>** en coopérative d'activité, soit une hausse de +383.3% sur cette période (pour 68 hommes, +83.8%). La coopérative d'activités JobYourself a donc connu une forte croissance du nombre des femmes faisant appel à leurs services.

Notons également qu'en 2022, sur 100% de ses accompagnements réalisés, JobYourself a accompagné 65% de femmes et 35% d'hommes en phase de préparation de projet (63% de femmes et 37% d'hommes en test) contre 56% de femmes et 44% d'hommes en 2017 (39% de femmes et 61% d'hommes en test). Alors qu'à Bruxelles les proportions sont de l'ordre de 30% d'indépendantes pour 70% d'indépendants (les proportions sont identiques pour les indépendant-e-s ayant démarré une activité en 2021). **Ce qui peut indiquer que les femmes se tournent plus souvent que les hommes vers les coopératives d'activités pour se lancer**, et donc confirmer l'importance de ce type d'acteur pour promouvoir l'entrepreneuriat féminin.

Un autre élément de confirmation peut se trouver dans les résultats de notre enquête de terrain. En effet, les indépendantes sondées ont été plus nombreuses que les indépendants à déclarer avoir moins de compétences entrepreneuriales lors du lancement de leur projet.

**Cependant, une proportion inférieure de femmes semble passer de la phase de préparation de projet à la phase de test en comparaison avec leurs homologues masculins.** En effet, 30.9% des femmes accompagnées sont passées de la phase de préparation de projet à la phase de test sur la période 2017 à 2022, contre 40.8% des hommes.

<sup>27</sup> « Rapport : L'impact du COVID-19 sur les inégalités », publié en 2021, page 32-33.

<sup>28</sup> En plus de la coopérative d'activités, il est possible d'utiliser le plan tremplin, la prime indépendant et les entreprises partagées. Pour en savoir plus : brochure "De chercheur.se d'emploi à entrepreneur.e" [à télécharger](#).

<sup>29</sup> "18 mois pour tester la rentabilité économique de votre projet sur le marché". Source : Site internet de JobYourself.



04

# Conclusion

## | Pourquoi soutenir l'entrepreneuriat féminin à Bruxelles ?

Nous voulons répondre que les chiffres parlent d'eux-mêmes, parce que les femmes sont de plus en plus nombreuses à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale, mais que la parité avec les indépendants n'est toujours pas atteinte.

Par ailleurs, une majorité des indépendant·e·s sondé·e·s juge utile les actions de soutien à l'entrepreneuriat féminin (principalement les réseaux/cercles d'affaires et les coopératives d'activités).

Enfin, parce que soutenir l'entrepreneuriat féminin, c'est aussi garantir à plus de Bruxelloises une place sur le marché de l'emploi et du travail.

## | Comment soutenir l'entrepreneuriat féminin à Bruxelles ?

Les résultats présentés dans ce baromètre viennent contribuer au travail et à la réflexion de plusieurs structures et institutions bruxelloises en faveur de l'entrepreneuriat féminin. Nous désirons leur proposer quelques constats qui pourront servir à définir ensemble des recommandations et actions pour soutenir l'entrepreneuriat féminin.

Nous constatons, qu'en phase de pré-création, les femmes sont moins équipées que les hommes en termes de connaissances et compétences entrepreneuriales, notamment pour la création de business plan et la mise en place de la production de produits. Mais aussi, qu'en général, elles maîtrisent moins bien les aides et subsides du fédéral et/ou des régions, les possibilités de financements, et les mesures d'accompagnement de la Région de Bruxelles-Capitale.

Nous notons que la recherche de financements est un élément crucial pour les indépendantes. S'il est vrai qu'à Bruxelles tous·tes les indépendant·e·s bruxellois·es font face à un facteur de fragilité accru par rapport à celui de chef·fe·s d'entreprise (le taux de survie de leurs activités étant plus faible que celui des entreprises sans employé·e·s).

On remarque que les indépendantes à titre principal font face à un risque de précarité financière accru (52% d'entre elles ont un revenu inférieur à 20.000 euros par an) qui peut être un désavantage lors de la recherche de financements. De fait, parmi les indépendantes sondées, celles ayant fait face à un refus de financement ont affirmé que la principale raison se trouvait dans le manque de garanties financières.

En outre, les indépendantes ont affirmé être peu conseillées durant la recherche de financements. De plus, en dehors de l'apport personnel, du love money (financement de la famille ou d'un proche) et du prêt/crédit, elles connaissent partiellement les autres sources de financements. Elles ont, notamment, une faible connaissance ou utilisation des fonds d'investissement, du microcrédit et des subsides.

Quant au profil des indépendantes bruxelloises, nous remarquons que c'est la recherche d'autonomie, d'indépendance et de flexibilité qui motive les indépendant·e·s à se lancer. Mais qu'en général, les indépendantes restent sous-représentées parmi les Bruxelloises en âge de travailler, et que cette situation s'accroît en cas de revenu faible et/ou de recherche d'emploi.

Enfin, la majorité des indépendantes exerce dans les professions libérales ou intellectuelles, secteur dont l'activité économique est en croissance ces 5 dernières années<sup>30</sup>. Néanmoins, la seconde branche d'activité où les indépendantes sont le plus représentées, celle du commerce et de l'HoReCa, enregistre quant à elle une baisse sur la même période.

Tous ces constats sont des outils qui vont nous permettre à nous tous·tes, acteurs·rices de l'écosystème de l'entrepreneuriat féminin à Bruxelles, d'affiner nos réflexions et de les transformer en actions pour intensifier notre soutien envers les entrepreneuses de Bruxelles.

<sup>30</sup> L'activité économique s'entend comme la valeur ajoutée brute qui correspond à la valeur de l'ensemble des biens et services produits. L'évolution a été calculée entre 2016 et 2021 sur base des chiffres publiés par l'IBSA.

## hub.brussels est l'Agence bruxelloise pour l'Accompagnement de l'Entreprise.

Nous sommes les facilitateurs et facilitatrices de l'entrepreneuriat à Bruxelles, dédié-e-s à l'information, au soutien et à l'accompagnement de son écosystème économique. Notre vision est animée d'une conviction profonde : une économie florissante doit impacter positivement la société, et non l'inverse.

Nous considérons l'entrepreneuriat comme un puissant vecteur d'émancipation. C'est pourquoi nous travaillons à le rendre accessible à toutes et à tous, en proposant des services adaptés, à chaque étape du parcours entrepreneurial. Que vous soyez un jeune esprit créatif brûlant d'idées novatrices, une PME ambitieuse ou une entreprise établie cherchant à entamer sa transition économique, nous avons les ressources nécessaires pour vous aider à concrétiser vos projets.

Chez hub.brussels, nous croyons en l'audace, l'innovation et la volonté d'entreprendre. Nous sommes là pour soutenir les entrepreneurs et les entrepreneuses bruxellois.es qui osent repousser les limites, créer des emplois et contribuer activement à une économie d'impact.

### Ensemble pour un entrepreneuriat vertueux et accessible

hub.brussels coordonne et anime un ensemble de hubs thématiques qui œuvrent à rendre l'entrepreneuriat plus accessible à Bruxelles.



*Women in business, notre hub  
dédié à l'entrepreneuriat féminin.*

Notre hub "Women in Business" soutient l'entrepreneuriat féminin en Région de Bruxelles-Capitale, conformément à notre engagement pour une plus grande inclusivité dans le monde de l'entreprise.

Il rassemble au sein d'un écosystème dynamique plus de 45 partenaires qui accompagnent les entrepreneuses à Bruxelles, et mène des actions de sensibilisation afin d'assurer une plus grande représentativité des femmes au sein de l'entrepreneuriat bruxellois.

### Visitez notre site internet [womeninbusiness.hub.brussels](https://womeninbusiness.hub.brussels)

#### hub.brussels

Chaussée de Charleroi 110  
1060 Saint-Gilles

#### Auteurs.rices :

Audrey Kamali, BU Sensibilisation, hub.brussels  
Hanna Bonnier, BU Sensibilisation, hub.brussels  
Sébastien Surny, BU Research, hub.brussels  
Vincent Plumier, BU Research, hub.brussels

#### Manager BU Sensibilisation :

Anthony Naralingom

#### Editrice responsable :

Isabelle Grippa

